

ACTUALITÉ

Village du réemploi :
rendez-vous le 27 avril !



SMICTOM Pays de Fougères

Espace de gratuité
Réemploi
Réparation
Détournement artistique

VILLAGE DU RÉEMPLOI
dans le cadre de la fête du printemps
Le 27 avril 2019 - 11h à 19h
Centre culturel Juliette Drouet - Fougères

ENTRÉE LIBRE

Logos: Fougères, Centre Social, Repoir Café, SMICTOM

Le village du réemploi revient pour sa quatrième édition. De nombreuses animations seront proposées.

Le village du réemploi aura lieu cette année encore dans le cadre de la fête du Printemps, sur l'esplanade du Centre Culturel Juliette Drouet à Fougères. Les visiteurs pourront par exemple apprendre à fabriquer des éponges à partir de vieux vêtements, déambuler parmi les artisans qui démontreront leur savoir-faire (transformation d'objets en bijoux, instruments de musique), apprendre à jardiner au naturel et connaître toutes les alternatives de réduction des déchets.

Espace de gratuité

Les usagers pourront déposer un objet qui ne leur sert plus et récupérer gratuitement ce dont ils ont besoin. Les bibelots, livres, CD/DVD, jouets, textiles, sacs, vaisselle... en bon état sont les bienvenus. Cette zone n'est pas un troc, puisqu'il n'est pas nécessaire de déposer pour prendre.

Repair Café

Les personnes qui le souhaitent pourront amener un objet cassé qu'ils souhaitent voir réparer. Des bénévoles seront présents tout au long de la journée pour leur apprendre à réparer leurs vélos, petit électroménager, petits appareils électroniques...

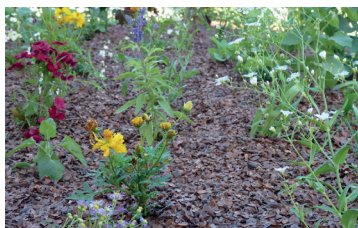
Informations utiles

SMICTOM du pays de Fougères

Allée Eugène Freyssinet
Zone d'activités de l'Aumaillerie
35 133 Javené
02.99.94.34.58
accueil@smictom-fougères.fr
www.smictom-fougères.fr

Sur le site du SMICTOM du pays de Fougères, je trouve au plus près de chez moi :

- la borne de collecte du verre
- la borne de collecte des papiers
- la borne de collecte des textiles



DÉCRYPTAGE

Valoriser chez vous vos déchets verts !

Avec l'arrivée des beaux jours, nous sommes nombreux à tailler les arbres et arbustes de nos jardins. Mais plutôt que déposer les branchages en déchèterie, pourquoi ne pas les valoriser dans son jardin ?

A l'aide d'un broyeur à végétaux (ou d'une tondeuse pour les branches d'une dimension inférieure à 1 cm de diamètre), il est très facile d'obtenir du broyat à partir de ses branchages.

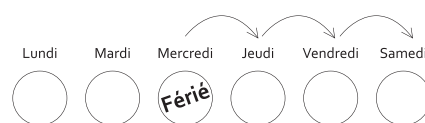
Le broyat obtenu peut être utilisé dans le composteur, en complément des déchets de cuisine. Après décomposition, on obtient un engrais naturel maison de grande qualité pour le jardin.

Il peut aussi être utilisé en paillage, en recouvrant le sol au pied des arbres fruitiers, des arbustes d'ornement ou des plantes potagères. Cette technique permet de maintenir l'humidité du sol et de limiter la pousse des mauvaises herbes.

EN BREF

Jours fériés

Les jours fériés, toutes les collectes sont décalées d'une journée jusqu'au samedi. Les jours fériés ces prochaines semaines : **22 avril, 1^{er}, 8 et 30 mai et 10 juin**



Le geste du mois



Que faire de ma boîte de conserve ?

Il faut la jeter dans le sac jaune. Une fois bien vidée, elle sera recyclée en cadre de vélo ou en chariot de courses.

Aujourd'hui, seules 4 boîtes de conserve sur 10 sont déposées dans le sac à ordures ménagères dans le Pays de Fougères. Continuons nos efforts !

Le chiffre du mois

51 %

Aujourd'hui, dans le Pays de Fougères, 51 % des déchets jetés dans les ordures ménagères n'y ont pas leur place. Deux gestes simples pour réduire ce chiffre : trier systématiquement, et composter. Les bons gestes de tri, c'est l'affaire de tous !